

" Ce serait malheureux, continue le correspondant H. F. B., pour la cause de la colonisation, si, à cause de l'indigence des colons, amenant le découragement de plusieurs, le mouvement s'arrêtait, car il ne s'agit ici que de ceux qui manquent de ressources nécessaires pour leur permettre de vivre jusqu'au temps de leur première récolte. Ceux qui n'ont pas les moyens de vivre ne peuvent attendre que le découragement. Mais ceux qui vivent à l'aide ici ont un devoir à remplir dans la présente conjoncture. C'est de secourir ces pauvres colons. Ils auront besoin de provisions avant le printemps et des graines de semence lors de la saison convenable.

" Dans le cours des mois d'août, septembre et octobre, ils allèrent dans l'établissement autour de la partie supérieure du lac Saint-Jean. Ils étaient 500 âmes, 320 se rendirent par la rivière Saguenay, comme il a été dit plus haut, et sur ce nombre une centaine étaient des enfants au-dessous de douze ans. Je doute que parmi eux il y en eût 50 qui eussent des moyens suffisants pour leur permettre de passer l'hiver. De plus, il est douteux s'il y a assez de provisions dans l'établissement pour les nourrir tous, car le flot de l'émigration s'est produit à une saison si avancée que les anciens colons n'y étaient pas préparés et tels qui avaient un surplus de provisions ont mis leurs effets à un prix inaccessible à la bourse des colons. Dans une lettre qui est maintenant devant moi, écrite à St. Prime, il y a trois semaines l'écrivain dit qu'il ne sait pas ce que ces colons deviendront si on ne leur envoie bientôt des secours substantiels."

Comme nous venons de le voir, le correspondant du *Morning Chronicle* conclut à ce que des secours soient envoyés de Québec, en provisions et en grains, disant que la récolte est de beaucoup insuffisante pour nourrir les nouveaux arrivés et leur permettre de semer au printemps; il prétend aussi que les grains sont à un prix fabuleux, etc.

Ce correspondant a certainement été mal renseigné.

Quant au prix des grains, nous pouvons dire que l'automne dernier le blé a été vendu au Saguenay depuis 90 centins jusqu'à \$1.20 le minot. C'était le prix courant de vente chez la plupart des cultivateurs. Pour ce qui est de la quantité de grains disponible, elle est plus forte que la population du Saguenay ne pourra en dépenser. La dernière récolte, sans valoir celle de l'année précédente, donnera autant en quantité.

Il est hors de doute, malheureusement qu'un grand nombre de nouveaux colons sont dans la gêne, et qu'au printemps prochain, si on ne leur vient en aide, ils n'auront pas de quoi à enseigner leurs terres; mais ce ne sont pas des provisions qu'il leur faut du dehors, car avec le prix que reviendrait ces provisions, venant de Québec ou d'ailleurs, rendues au Lac St. Jean, les colons en auraient le double en les achetant sur les lieux mêmes. Ainsi une aide en argent, de la part des amis de la colonisation, ferait beaucoup de bien aux colons en général, tandis qu'une aide en grains et en provisions serait plutôt de nature à leur nuire. L'on pourrait dire: Voyez, vous vantez la bonté de vos terres et vous n'avez pas seulement de quoi nourrir votre population.

Distribution de sable aux poules.

La cour que l'on destine aux ébats des poules doit être constamment pourvue de deux espèces de sable; l'un très-fin, qu'on dépose dans plusieurs fosses peu profondes et à des distances plus ou moins éloignées. Ce sable fin est recherché des poules parce qu'elles appartiennent aux animaux pulvérateurs, c'est-à-dire qu'elles sont parmi ceux qui, par besoin ou par instinct, se roulent dans la poussière pour se débarrasser de la vermine qui les tourmente. Les cendres lessivées sont très-recherchées des poules pour cet usage.

L'autre sable doit être plus gros et autant de nature calcaire ou pierre à chaux (carbonate de chaux). Celui-ci est mangé par

les poules.

Il est digne de remarque, qu'une poule mange ordinairement près d'un gros par jour de sable calcaire ou siliceux. La plupart des naturalistes et des auteurs qui ont traité ce sujet, ont été unanimes pour attribuer ce phénomène au besoin qu'aurait l'espèce de gallinacées de manger des cailloux pour faciliter leur digestion; ces cailloux feraient l'office d'organes masticateurs ou triturateurs. Sans nier d'une manière absolue cette opinion si généralement admise, nous pensons que l'utilité des cailloux considérés comme triturateurs n'est tout au plus que secondaire, et que leur principal usage est de fournir par leur dissolution dans le suc gastrique du troisième estomac ou gésier, des sels de chaux, d'alumine et de silice. Cette opinion résulte de quelques expériences qui ont été tentées de la part de ceux qui s'occupent de l'élevage des volailles. En privant pendant quatre mois quelques poules de toute espèce de cailloux, il a été remarqué que la coquille des œufs était beaucoup plus mince, et le blanc albumineux de l'œuf beaucoup plus liquide que dans les œufs des poules qui n'avaient pas subi la même privation; il n'y avait aucune différence dans le jaune.

Ne doit-on pas conclure de ce fait que la poule ne recherche les cailloux, principalement ceux de carbonate de chaux, que par l'instinct naturel de procurer à son économie les sels indispensables à son existence, et à ses œufs les éléments propres à la propagation de son espèce.

Société d'agriculture du comté de Portneuf.

À l'assemblée annuelle des membres de la Société ci-dessus, tenue au Cap Santé, mercredi le dix-huitième jour de décembre dernier, ont été élus directeurs pour l'année 1879, savoir:

MM. Norbert Beaudry, Pointe-aux-Trembles; Samuel Paquin, Deschambault; Auguste Bussières, Ste. Jeanne de Neuville; Ls. Jobin, St. Augustin; Isidore Fronette, Portneuf; Eustache Germain, St. Basile; Hèbert Pagé, Ecureuils; Nérée Sauvageau, Grondines; F. X. Gagnas, St. Casimir; Frs. Morissette, Cap Santé; Joseph Denis, St. Ubalde et Notre Dame des Anges; Sifroi Leclerc, St. Alban; Edouard Plamondon, St. Raymond.

À la première assemblée du nouveau bureau de direction, tenue au Cap Santé le 30me jour de décembre dernier, ont été élus: Président, M. Norbert Beaudry; Vice-Président, M. Samuel Paquin; Secrétaire Trésorier, M. A. D. Hamelin.

A. D. HAMELIN,
Secr.-Trésorier S. A. C. P.

Deschambault, 2 janvier 1879.

La femme propre, la femme malpropre.

La femme propre! elle est vertueuse, bonne et douce par le fait, car elle est la femme du devoir, la propreté étant à la fois une vertu et l'expression résumée de toutes les vertus. Non! de toutes les qualités extérieures de la femme, je n'en connais pas de plus recommandable, de plus belle, ni qui mérite mieux l'affection d'un mari que celle là. L'homme qui a une telle femme est plus fortuné et plus considéré que celui qui vit avec une épouse mal agencée, sale et malpropre. Au moins, s'il fatigue par le travail, s'il est dévoré par les mille soucis de la vie, s'il est dans la pauvreté, il a la consolation, quand il se trouve en regard de sa femme, quand il prend la nourriture qu'elle lui a préparée, quand il va et vient dans sa demeure, de le pouvoir faire avec plaisir et reconnaissance; rien ne blesse ses regards, rien ne soulève son cœur, rien ne l'afflige dans ses sentiments. Il est presque superflu de dire en quoi et comment l'on reconnaît qu'une femme est propre à la maison, sur elle-même et sur ses enfants. C'est à la connaissance de tous ceux qui peuvent la voir et qui savent juger.

Combien souvent l'on dit d'une belle femme: "que c'est bien dommage qu'elle soit si malpropre!" En effet, la malpropreté ternit toute la beauté physique, enlève tous les charmes pour ne laisser, le plus souvent, qu'une hideuse créature. Une belle femme sans propreté est la perle dans le fumier; elle est repoussante à l'excès. Et, à l'opposé, la propreté revêt la femme qui en est douée d'un merveilleux décorum, d'une exquise majesté, de quelque chose qui plaît à la vue des autres.